			,				
1	Γ	$C \cap \mathbf{N}$	M D Γ Γ Γ Γ	JOEC	FT C	1 WAID	-FAIRE
	-		ועים בינים בוע	11	17 17/	4 V V / I I I	-1 -1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

C.1. S'INFORMER ET INFORMER

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U1	 C1.1 - Lire et décoder les documents liés à son ouvrage. Identifier les documents d'un dossier technique. Lire, décoder et utiliser les documents liés à son ouvrage (plans, descriptifs, schémas de principe, fiche de travail, consignes orales, écrites) Lister les documents nécessaires à la réalisation. 	 Extrait de dossier technique. Descriptif, croquis, plans, Avis technique, cahier de prescriptions techniques. Normes, réglementation professionnelle, PPSPS. Une livraison avec bons de livraison, de réception. Consignes orales, écrites. 	 ⇒ En vue d'un travail donné et pour un travail précis. ⇒ L'identification est complète (dénomination, origine, destination). ⇒ La lecture est juste, le décodage permet la compréhension de la réalisation future. ⇒ Les documents sélectionnés sont adaptés au travail à réaliser.
U1	 C1.2 - Rechercher les informations. Reconnaître le chantier. Consulter son supérieur, les autres corps d'état, une tierce personne. Relever les informations sur site nécessaires à l'installation de son ouvrage futur. Identifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles d'un ouvrage. Identifier la nature : des supports ; des produits de mise en œuvre ; des revêtements à mettre en œuvre. 	 Le lieu de travail, le chantier. Des personnes ressources. L'ouvrage. Le schéma de principe. Le plan d'exécution (calepinage) croquis, compte rendu Le dossier technique. Les fiches de travail de l'entreprise. Les fiches techniques des fabricants. Les plans d'architecte. 	 ⇒ En vue d'un travail donné et pour un travail précis. ⇒ Les informations nécessaires à la réalisation sont rassemblées (dont accès, alimentation, stockage des déchets). ⇒ Le bon interlocuteur est identifié. ⇒ Les questions sont formulées clairement. ⇒ Les formes et dimensions sont identifiées sans erreurs. ⇒ La nature des supports, des produits de pose, des revêtements est identifiée sans erreurs.
U1	 C1.3 - Rendre compte de ses activités. Relever une anomalie éventuelle. Les signaler immédiatement. Remplir et transmettre les fiches "entreprise", comptes rendus 	 Une situation professionnelle. Les schémas de principe. Le dossier technique. Les plans d'architecte. Le plan d'exécution (calepinage), croquis. Comptes rendus. Demande de sa hiérarchie. Moyen de communication. Fiches entreprise. 	 ⇒ Les anomalies entre le dossier technique et le chantier sont signalées (cotes manquantes ou fausses, réservation). ⇒ Les fiches sont remplies et utilisables par une tierce personne. ⇒ Le message est clair et les informations suffisantes pour résoudre les anomalies. ⇒ Le compte rendu écrit/oral est claire et comprend : le déroulement des activités ; le temps passé ; les aléas rencontrés.

C.2. TRAITER ET DÉCIDER

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U1	C2.1 - Traduire graphiquement une solution technique. Représenter graphiquement, un détail d'exécution, un calepinage simple (croquis à main levée, dessin à l'échelle) Effectuer un relevé d'ouvrage ou partie d'ouvrage (niveaux, aplombs, planéité, équerrages, cotes, réservations).	 Une situation professionnelle. Le dossier technique. Les matériels et instruments. Son ouvrage (pose droite, diagonale, joints coupés, listels, frise, combinaison de formats). Les moyens de mesure. 	 ⇒ Le croquis (à main levée) et/ou le plan d'exécution (aux instruments) traduit la solution technique et respecte les conventions de représentation. ⇒ Le relevé coté est fidèle et utilisable.
U1	C2.2 - Choisir sur le chantier des matériaux, matériels et outillages utiles à son ouvrage. • Choisir les matériaux, échafaudages, moyens d'accès, moyens de protection, moyens de manutention, machines, outillages • Vérifier la conformité et la sécurité des matériels, équipements.	 Le dossier technique de l'ouvrage à réaliser. Le chantier. Le poste de travail. Les matériaux, les outillages, les matériels, échafaudages (1 niveau) disponibles avec fiches techniques. Les consignes d'utilisation. Les documents et règles relatifs à la sécurité. 	 ⇒ Les matériaux, machines, matériels et outillages choisis permettent la réalisation et satisfont l'ensemble des contraintes (techniques et sécurités). ⇒ Les contrôles sont effectués en matière de : ⇒ conformité, ⇒ état du matériel, des matériaux, ⇒ compatibilité entre matériel accessoire (disque et tronçonneuse, échafaudage et fixation). ⇒ Les non-conformités sont signalées.
U1	C2.3 - Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre. • Vérifier les matériaux pour leur :	 Le dossier technique de son ouvrage. Le plan d'installation du chantier. Les bons de livraison. Les quantitatifs. Les compte rendu et les fiches de travail, le PPSPS. Les lieux, les calendriers et les moyens des approvisionnements et des livraisons. 	 ⇒ Les calculs de surfaces et de volumes sont justes et correspondent aux besoins. ⇒ Les quantités correspondent aux travaux à exécuter en tenant compte des pertes usuelles. ⇒ Les matériaux sont conformes aux prescriptions. ⇒ L'anticipation des demandes successives permet d'assurer la continuité de son activité de pose dans le respect des délais impartis. ⇒ L'ordonnancement du stockage et les emplacements choisis tiennent compte de la chronologie d'intervention et des impératifs de sécurité.

C.2. TRAITER ET DÉCIDER

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U1	 C2.4 - Appliquer un mode opératoire. Définir l'ordre prévisionnel des tâches à effectuer concernant son ouvrage. 	 Le dossier et le calendrier des travaux à effectuer. Les fiches techniques. Le compte rendu du chantier. Les fiches de travail. Le temps alloué. 	⇒ L'ordonnancement permet la réalisation de l'ouvrage et il respecte les normes et le temps alloué.
U2	C2.5 - Reconnaître la nature, la qualité et l'état des supports. Reconnaître et contrôler les supports. Tester le degré d'humidité. Vérifier l'adhérence du support.	 Le support. Le dossier technique de l'ouvrage à réaliser. Les normes et les tolérances. Les moyens de mesurage. Les matériels. 	 ⇒ La nature du support est identifiée. ⇒ Les points particuliers sont contrôlés : aplomb, planéité, niveau, équerrage, alignement tolérances selon les normes. ⇒ L'acceptabilité du degré d'humidité et de l'adhérence du support est argumentée. ⇒ Les défauts sont signalés.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C3.1 - Organiser son poste de travail.	 Le mode opératoire. Le poste de travail. Le PPSPS. Le descriptif des travaux à réaliser. Les fiches de travail. Les matériels et leurs fiches techniques. Les matériaux. Les produits et leurs fiches techniques. Les emplacements et les caractéristiques des fluides (électricité, eau,). 	 ⇒ La disposition des matériaux, des produits et des matériels est rationnelle (emplacements, accessibilité, branchements, confort d'utilisation, stockage). ⇒ Les règles de sécurité sont respectées.
U 2	C3.2 - Participer au montage ou au démontage d'un échafaudage.	Pour un échafaudage de petite hauteur : Le chantier. Le descriptif des travaux à réaliser. Les différents échafaudages préfabriqués, fixes ou mobiles. Les notices de montage. Les recommandations OPPBTP, INRS. L'équipe de montage. Le PPSPS. Le mode opératoire.	 ⇒ L'approvisionnement des éléments constitutifs tient compte de la chronologie de l'intervention. ⇒ Le montage ou le démontage est conforme à la notice du fabricant et aux recommandations de l'OPPBTP. ⇒ Le positionnement permet la réalisation des travaux. ⇒ La terminologie est connue. ⇒ Les règles de sécurité sont respectées.
	C3.3 - Protéger les zones vulnérables liées à son intervention. • Vérifier ou mettre en œuvre la protection des zones vulnérables liée à son intervention (exemple : protection des sanitaires).	 Le site de travail. Les éléments de protection adaptés. Les consignes particulières à l'intervention. 	⇒ Les éléments de protection sont correctement positionnés et fixés sans détérioration de l'existant, ni gène pour l'intervention ou pour le client et riverain.
U2	C3.4 - Préparer les surfaces de pose, le support, suivant la fiche de travaux	 Le chantier. Matériels et outillages nécessaires à la préparation des supports. Le mode opératoire. Fiches de travaux. 	⇒ Les surfaces sont préparées, dépoussiérées et dégraissées convenablement, prêtes à être revêtues.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	 C3.5 - Implanter un ouvrage. Mettre en équivalence les plans, le chantier et l'ouvrage à réaliser. Tracer les axes. Rectifier l'axe par rapport à un faux équerre, un faux aplomb. 	 Matériels de mesure. Plans, calepinage Mode opératoire. 	 ⇒ Les tracés sont justes. ⇒ Les cotes sont vérifiées et, en cas de variation, les cotes sont adaptées avec l'accord du supérieur hiérarchique.
U2	C3.6 - Tracer le départ d'un calepinage simple, pose droite, diagonale, frise, listel. • Effectuer l'assemblage à sec (calepinage fourni) • Répartir uniformément les coupes. • Déterminer les mitrages, clés de bordure, raccords de bordure, coupes réparties • Respecter la symétrie.	 Le site. Le descriptif des travaux. Les plans d'exécution. Les matériaux choisis. Les matériels. Les moyens de mesure. Le calepinage. Le plan de pose. Le mode opératoire. 	 ⇒ L'implantation est conforme au plan d'exécution. ⇒ L'assemblage à sec respecte : le calepinage ; le plan de pose. ⇒ L'équilibre et la symétrie sont respectées. ⇒ Les propositions d'adaptations d'application du calepinage sont argumentées.
U2	 C3.7 - Préparer et utiliser les produits et les mélanges. Effectuer un quantitatif par rapport à la partie de son ouvrage. Calculer les quantités (les dosages) des produits de mise en œuvre et effectuer les mélanges. 	 Le plan d'exécution de son ouvrage. La liste des matériaux et leurs fiches d'utilisation. Les granulats, l'eau, les produits de liaison. Les fiches techniques et les textes réglementaires (DTU, CPT). Le mode opératoire. 	 ⇒ Les calculs de surfaces et volumes sont justes et correspondent aux besoins. ⇒ Les dosages sont respectés. ⇒ Les temps de préparation sont respectés (temps ouverts, temps d'utilisation). ⇒ Les préconisations d'humidification sont respectées.
U2	C3.8 - Réaliser et mettre en œuvre des ouvrages complémentaires. tels que : murets, tablettes, paillasses, supports de sanitaire, enduit, chape et forme.	 Le plan de pose. Le plan de détail. Les textes réglementaires, règles et consignes. Les matériaux et les matériels. Le mode opératoire. 	 ⇒ La forme, les dimensions et la position sont conformes au plan de pose (dimensions et réservations) et au plan de détail de l'ouvrage. ⇒ Les ragréages assurent la planéité.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	C3.9 - Mettre en place des accessoires tels que : siphon de sol, trappe de visite, profilés, cadre de tapis brosse, joints de dilatation, joints de fractionnement	 Le mode opératoire. Le plan de pose. Les fiches techniques. Le plan de détail. Les réservations. Les textes réglementaires, les règles et les consignes. Les matériaux et les matériels. Les accessoires. 	⇒ L'ajustement des accessoires est correct et fonctionnel correspondant au cahier des charges.
U2	C3.10 - Poser des revêtements céramiques et analogues en utilisant les produits de mise en œuvre. C3.10 - 1 - Pose scellée - Pose scellée horizontale simple: avec tous les revêtements exceptés: - les terres cuites - les mosaïques - les matériaux naturels ou reconstitués - les opus en ouvrages comprenant: - des surfaces planes horizontales et/ou à pente unique; - des marches droites, des seuils. - Pose scellée horizontale complexe: avec les revêtements céramiques et analogues	 Le chantier. Le mode opératoire. Le plan de pose et de calepinage de l'ouvrage. Les plans de détails. Les matériels de pose et de coupes. Les fiches techniques des revêtements. Les revêtements sont à pied d'œuvre. Les textes réglementaires des liants, des granulats. Les matériaux sont à pied d'œuvre. Les outils et matériels de traçage et de vérification des niveaux (optique compris). 	 ⇒ Les spécifications du plan de pose et les cotes sont respectées. ⇒ Les textes réglementaires sont respectés. ⇒ Les matériels sont utilisés suivant les règles de sécurité. ⇒ Les pertes sont limitées et les chutes utilisées. ⇒ Les coupes sont précises et bien finies. ⇒ Les alignements et la largeur des joints sont respectés. ⇒ L'harmonie de pose entre sols et murs est prise en compte. ⇒ L'esthétique de l'ensemble est satisfaisante. ⇒ Les modes de barbotinage ou de poudrage sont respectés. ⇒ L'adhérence du revêtement sur le mortier de pose est efficace.
	en ouvrages comprenant (en plus des matériaux de la pose scellée horizontale simple): - des surfaces à pentes multiples, à niveaux multiples (caniveau, bac à douche); - des surfaces antidérapantes; - des plinthes à gorge, à l'exclusion de la mosaïque.	 Les fiches techniques des granulats. Les granulats sont à pied d'œuvre. 	 ⇒ L'horizontalité, la planéité, l'aplomb du revêtement sont respectés. ⇒ Les niveaux, les altitudes, la planéité, les pentes du revêtement son respectés.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Pose avec exce - les - les rec - les en o - des	e collée verticale simple: c tous les revêtements eptés: s terres cuites - les mosaïques s matériaux naturels ou constitués s opus ouvrages comprenant: s surfaces planes s listels, 1/4 de rond s plinthes droites s plinthes crémaillère s plinthes à recouvrement. e collée verticale complexe: de tous les revêtements éramiques ou analogues, à exception des opus. e collée horizontale simple: avec tous les revêtements xceptés: - les terres cuites - les mosaïques - les matériaux naturels ou reconstitués - les opus ouvrages comprenant: s surfaces planes, orizontales et/ou à pente nique, des marches droites - es seuils. e collée horizontale aplexe: avec les revêtements éramiques et analogues ouvrages comprenant: des surfaces planes, horizontales ou en pente des marches droites des seuils, des appuis, des surfaces antidérapantes c tous revêtements, sauf opus	 Le chantier. Les modes opératoires. Le plan de pose, le calepinage de l'ouvrage, les plans de détails. Les croisillons. L'outillage, les matériels de pose, de contrôle et de coupes adaptés à l'ouvrage et aux matériaux. Les fiches techniques des revêtements et des produits de collage. Les revêtements et les produits de collage sont à pied d'œuvre. Les textes réglementaires, les CPT et les avis techniques. Le PPSPS. 	 ⇒ Les conditions d'utilisation des colles sont respectées (durée pratique d'utilisation, quantité, temps ouvert). ⇒ Les modes de collage ou de double encollage sont respectés. ⇒ L'adhérence du revêtement sur le support est efficace. ⇒ La planéité, l'aplomb sont respectés. ⇒ L'esthétique de l'ensemble est satisfaisante. ⇒ L'éventuel ragréage assure la planéité.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	C3.10 - 3 - Réaliser les joints inter-carreaux: - traditionnels (ciment et mortier); - spéciaux (couleurs, produits prêts à l'emploi, époxy).	 Le mode opératoire. Matériels, outillages adaptés. Produits prêts à l'emploi. Fiches techniques. 	 ⇒ Les joints répondent à l'esthétique recherchée en plus de leur couleur, lisses, réguliers, pleins, résistants, propres ⇒ L'uniformité du jointoiement (teinte, largeur, remplissage) est respectée.
	C3.11 1 - Préparer et mettre en œuvre un revêtement en mosaïque de hasard (opus). - en pose collée - en pose scellée	 Le mode opératoire. Le plan de pose et de détails. La notice descriptive. Les matériaux et produits de mise en œuvre. L'outillage, les matériels de pose, de contrôle et de coupes sont adaptés au revêtement. Les fiches techniques des revêtements et des produits de scellement et/ou de collage. 	Le respect notamment des points suivants : ⇒ l'harmonie des couleurs ; ⇒ la régularité d'ensemble des joints ; ⇒ l'harmonie des tailles des éléments posés (surface variant au maximum du simple au double) ; ⇒ tous les éléments sont inférieurs en dimension à leurs cotes initiales ; ⇒ les lignes de joints (droites ou courbes) ne sont pas prolongées au-delà de 3 éléments (coup de sabre).
	2 - Poser un élément décoratif ou un ensemble d'éléments décoratifs.	 Le plan de pose de l'ouvrage. Le motif décoratif de petits éléments prédécoupés, assemblés (mosaïque). Le motif décoratif de grands éléments prédécoupés non assemblés. 	□ Le plan de pose est respecté. □ L'esthétisme est pris en compte.
U3	C3.12 - Isoler phoniquement et/ou thermiquement.	 Le support. Le mode opératoire. Les plans d'exécution et de détails. Les fiches techniques des produits. Les matériaux et matériels. Les règles de mise en œuvre et le cahier des charges. 	⇒ La pose des sous-couches isolantes est réalisée dans le respect des règles et des normes en vigueur.

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	C3.13 - Mettre en œuvre des systèmes de protection à l'eau sous carrelages.	 Le support. Le mode opératoire. Les plans d'exécution et de détails. Les fiches techniques des produits. Les matériaux et matériels. Les règles de mise en œuvre et le cahier des charges. 	⇒ Les travaux sont réalisés dans le respect des règles et des normes en vigueur.
U2	C3.14 - Utiliser et maintenir en état les matériels, outillages, équipements adaptés.	 L'outillage courant. Les fiches techniques et d'entretien. Les règles de sécurité. Le mode opératoire. 	 ⇒ L'outillage choisi est adapté et utilisé en respectant les règles de sécurité. ⇒ Les contrôles et l'entretien courant sont effectués. ⇒ L'installation du matériel et son entretien courant est effectué et permet une bonne utilisation.
U2	C3.15 - Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cours de réalisation.	 Identification et respect des autres intervenants. Respect de l'environnement. 	⇒ Les protections sont efficaces et adaptées.
U2	C3.16 - Représenter l'entreprise.	 Connaissance de l'entreprise. Contact humain, comportement professionnel. 	⇒ L'image des hommes, du métier et de l'entreprise est valorisée.
U2	C3.17 - Effectuer un autocontrôle sur la bonne réalisation de son ouvrage : en cours et en fin de réalisation.	 Les règles de construction, les règles de l'art, les normes et les textes réglementaires. Chantier. Contrôle visuel. Fiches de travaux. Plans. Hiérarchie. 	→ L'autocontrôle porte sur : - les produits de mise en œuvre - l'adhérence, l'alignement, la planéité, le niveau, l'aplomb, la qualité des coupes, l'ajustement des accessoires - l'esthétisme général - l'ouvrage est conforme et terminé - le temps passé
U2	C3.18 - Identifier, trier et stocker les gravats.	 Réglementation en vigueur. Matériaux et déchets. Lieux de stockage. Benne de stockage suivant leurs classifications. 	⇒ L'identification, le tri et le stockage des déchets respectent la réglementation (réemploi, évacuation).

Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	C3.19 - Nettoyage complet de l'ouvrage et repli de chantier.	 Lieux de travail. Lieux de stockage. Les abords. Les produits et les matériels de nettoyage. Les fiches techniques des produits. 	 ⇒ L'ouvrage et les abords sont propres et débarrassés. ⇒ Plus aucune intervention n'est nécessaire.

TABLEAU DE MISE EN RELATION " COMPÉTENCES - UNITÉS "

COMP	ÉTENCES	U1	U2	U3
	1 - Lire et décoder les documents liés à son ouvrage.	Х		
C1	2 - Rechercher les informations.	X		
	3 - Rendre compte de ses activités.	X		
	1 - Traduire graphiquement une solution technique.	X		
C2	2 - Choisir sur le chantier des matériaux, matériels et outillages utiles à son ouvrage.	X		
	3 - Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre	X		
	4 - Appliquer un mode opératoire.	X		
	5 - Reconnaître la nature, la qualité et l'état des supports.		X	
	1 - Organiser son poste de travail.		X	
	2 - Participer au montage ou au démontage d'un échafaudage.		X	
C3	3 - Protéger les zones vulnérables liées à son intervention.		X	
	4 - Préparer les surfaces de pose, le support, suivant la fiche de travaux.		X	
C3	5 - Implanter un ouvrage.		X	
	6 - Tracer le départ d'un calepinage simple, pose droite, diagonale, frise, listel.		X	
	7 - Préparer et utiliser les produits et les mélanges.			
	8 - Réaliser et mettre en œuvre des ouvrages complémentaires.		X	
	9 - Mettre en place des accessoires.		X	
C1 C2	10 - Poser des revêtements céramiques et analogues en utilisant les produits de mise en œuvre, en pose scellée, en pose collée et réaliser les joints inter-carreaux.		X	
	11 - Préparer et mettre en œuvre un revêtement en mosaïque de hasard (opus) et poser un élément décoratif ou un ensemble d'éléments décoratifs.			X
C2	12 - Isoler phoniquement et/ou thermiquement.			X
	13 - Mettre en œuvre des systèmes de protection à l'eau sous carrelages.		X	
	14 - Utiliser et maintenir en état les matériels, outillages, équipements adaptés.		X	
	15 - Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cours de réalisation.		X	
	16 - Représenter l'entreprise.		X	
	17 - Effectuer un autocontrôle sur la bonne réalisation de son ouvrage.		X	
	18 - Identifier, trier et stocker les gravats.		X	
	19 - Nettoyage complet de l'ouvrage et repli de chantier.		X	